



ANNEE 1996-1997 Président : Claude LACOMBE

ROTARY CLUB DE PONTOISE

1660è DISTRICT

BULLETIN DU CLUB

REUNION STATUTAIRE nº 17

du 22 octobre 1996

Président de séance :

Claude LACOMBE

Invités:

Marc LUQUET PHF Past-Président de Cergy, invité du Club

Visiteurs:

Madame M. LACHENAUD et Madame A. SZWANKOWSKI

du Club en formation de Conflans-Ste-Honorine

Présences à l'extérieur :

R. COTTARD, P.LECOMTE, J.MICHAU, C. LACOMBE au district

le 19 octobre.

Absents excusés :

A.GARCIA, J.C. FISCHER

Anniversaire:

Frédéric FILLY le 25 octobre

Nous avons une pensée pour Gaston PIERRE entré au Club en 64/65 et décédé le 26 octobre 1971.

INFORMATIONS ROTARIENNES

- I Hervé COUSIN rend compte des épreuves du Pentathlon qui ont eu lieu le dimanche 20 octobre : 10 présents pour 2 épreuves gagnées sur 5. Il fait appel au plus grand nombre pour rattraper ce demi-échec le 24 novembre toujours à St-Cloud
- II Candidatures au Ryla: le séminaire se déroulera du 14 au 19 février 1997 + 4 jours dans différentes entreprises. Le District organisera une deuxième session pendant les vacances d'avril. Le Président incite le club à mobiliser le plus grand nombre de jeunes (entre 18 et 25 ans).
- III Claude rappelle la soirée organisée par le Rotary Club de St-Cloud au profit des enfants autistes.

IV - Rendez-vous mardi prochain au Musée de l'Isle-Adam à 19 h.30 Il se trouve derrière l'église. La voiture pourra être garée au parking du marché. Après la visite du Musée la soirée se terminera avec nos épouses au Cabouillet.

V - Jean QUENTIN prendra mardi prochain les commandes de beaujolais nouveau de chez Pivot, sinon lui téléphoner.

VI - Le Président donne ensuite la parole à A.SZWANKOWSKI qui présente le nouveau Rotary Club de Conflans. La remise de la chartre aura lieu le 29 novembre 1995 à 20 h. au Restaurant "Le Coq au Vin" à Triel-sur-Seine. Le Président souhaite que nous soyons très nombreux à cette manifestation.

VII- Enfin la parole est donnée à Marc LUQUET qui par un exposé très technique nous rappelle les différentes positions statutaires prévues par le Rotary.

Ainsi un <u>simple Membre</u> doit avoir un bon renom, être propriétaire associé, Directeur ou Gérant d'une société ou d'un cabinet professionnel ou bien occuper une position importante avec délégation de pouvoir et ainsi être investi du pouvoir de décision!! Le Membre rotarien doit représenter une classification professionnelle précise à l'intérieur du club. Il peut être Membre Actif supplémentaire si le titulaire de la classification l'autorise à se prévaloir de sa classification. Enfin un ancien rotarien qui entre dans un Club ou un ancien rotaractien peut-être également Membre Actif supplémentaire dans une même classification.

Le <u>Membre Doyen Actif</u> libére sa classification. On devient MDA au bout de 15 ans de Rotary dans un ou plusieurs Clubs. Il suffit de 10 ans si l'un a 60 ans et 5 ans à 65 ans.

Le <u>Membre retiré des affaires</u> : posséde les mêmes droits que le MDA. Il libére une classification, mais n'est pas tenu à certaines cotisations. Il est dispensé d'une certaine assiduité.

Enfin, toute personne peut-être Membre d'Honneur . Le Membre d'Honneur ne régle pas de cotisation, ne porte pas la roulette, ne représente pas de classification mais est autorisé à assister à toutes les réunions du Club .On est Membre d'Honneur pour 1 an seulement. Il doit être procédé à un renouvellement chaque année.

Après cet exposé très instructif le Président décide de clore la réunion statutaire. Il est 21 h.30 !!

Le Bulletinier de service

Michel GABACH

PROGRAMME du MARDI 29 OCTOBRE 1996

Diner avec épouses "Au Cabouillet" à l'Isle-Adam

19 h.30 Visite du Musée de l'Isle-Adam

Thème " Deux siècles de céramiques à l'Isle-Adam et Parmain"